

**DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE**

-----  
**Arrondissement  
de Lyon**

-----  
**Canton de  
Sainte Foy-lès-Lyon**

**République Française**

-----  
**COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		Séance du 24 mai 2018
		Compte-rendu affiché le 1 <sup>er</sup> juin 2018
art. 16 Code Municipal :	<b>35</b>	Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2018
en exercice :	<b>35</b>	Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35
qui ont pris part à la délibération	<b>35</b>	Président : Mme Véronique SARSELLI Secrétaire : M. Thibaut ASTIER Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général des Services

**OBJET**

**14**

**Clôture du budget annexe  
« lotissement d'activités  
Sainte-Barbe »**

Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET, GIORDANO, AKNIN (à partir du rapport n° 2), MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHËN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI (à partir du rapport n° 9, pouvoir à Mme MOUSSA jusqu'au rapport n° 8), ASTRE, RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD, ALLES, ASTIER, VALENTINO, COATIVY, TULOUP, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE, PERNOLLET, VERDIER, REPLUMAZ,

Membres excusés : MM. MOMIN (pouvoir à Mme NOUHËN), ELEFATHERATOS (pouvoir à M. TULOUP), ISAAC-SIBILLE (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE), CAMINALE (pouvoir à M. PONTVIANNE).

M. AKNIN, Adjoint au Maire, explique que, suite à la vente du dernier lot disponible en début d'année 2018, les opérations financières relatives à l'aménagement et à la cession des terrains du lotissement d'activités Sainte-Barbe sont achevées.

En application de la délibération budgétaire modificative n°2, l'excédent de clôture du budget annexe, d'un montant de 768 802,24 €, sera reversé au budget principal de la Ville.

Il est donc demandé au conseil municipal de décider la clôture du budget annexe « Lotissement d'activités Sainte-Barbe » avec date d'effet au 31 décembre 2018.

Appelé à se prononcer,  
le conseil municipal, à l'unanimité,  
DÉCIDE la clôture du budget annexe « Lotissement d'activités Sainte-Barbe » avec  
date d'effet au 31 décembre 2018 tel qu'indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI